

Les Canadiens d'origine arménienne de Don Valley-Nord et d'autres circonscriptions sont dans un profond état de choc. Bien qu'ils aient, comme des milliers de Canadiens et le gouvernement lui-même, répondu à l'appel avec générosité, le travail de reconstruction sera énorme.

Je demande au gouvernement de réagir à la crise avec générosité et compassion et de faire savoir à l'Union soviétique que les Canadiens accueilleraient comme réfugiés toutes les victimes de cette terrible catastrophe à qui elle est disposée à accorder un visa de sortie.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

LE SYSTÈME DE GESTION DE L'OFFRE

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, dans sa forme actuelle, l'accord de libre-échange menace directement notre système de gestion de l'offre, système qui rend service aux agriculteurs canadiens depuis sa mise en place au début des années 1970.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le gouvernement nous assure depuis quelques mois que l'accord de libre-échange protège le système de gestion de l'offre tel que défini par l'article 11 du GATT. Mais nous savons aussi, monsieur le Président, que les Américains aimeraient voir disparaître le système de gestion de l'offre dont le Canada s'est doté.

Les électeurs de Haldimand—Norfolk, dont un grand nombre d'agriculteurs dont l'offre est gérée, estiment que la gestion de l'offre est menacée en vertu non seulement du GATT, mais de l'accord de libre-échange. De toute évidence, dans sa forme actuelle, ce projet de loi ne protège pas ces agriculteurs.

Notre parti, monsieur le Président, propose d'apporter à cet accord des amendements qui, à son avis, protégeront les agriculteurs. En fait, monsieur le Président, notre parti s'est engagé à protéger tous les Canadiens des effets néfastes de cet accord. Nous nous ferons les défenseurs de la souveraineté canadienne, et nous avertissons le gouvernement que nous ne tolérerons aucun déclin de l'économie agricole.

* * *

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

LES INTÉRÊTS DES AGRICULTEURS CANADIENS

M. Ken G. Hughes (MacLeod): La semaine dernière, monsieur le Président, j'ai eu l'honneur d'assister aux

Article 31 du Règlement

séances du GATT à titre de membre de la délégation parlementaire du Canada.

Beaucoup d'agriculteurs canadiens, dont mes électeurs, ont été énormément déçus du fait que les négociations à Montréal n'aient donné aucun résultat concret.

L'avenir de beaucoup d'entreprises agricoles canadiennes est en jeu à ces négociations-là. C'est à l'échelle mondiale qu'on doit diminuer les subventions aux agriculteurs. Le Canada—en tant que membre du groupe de Cairns—ainsi que le Japon et les États-Unis étaient prêts, prêts à négocier. Où étaient les Européens?

Nous devons continuer nos efforts visant à ramener les Américains et, surtout, les Européens à la raison et à mettre fin à cette guerre de subventions.

Comme nouveau député de la circonscription de MacLeod, dans le sud de l'Alberta, je suis heureux de pouvoir me porter résolument à la défense des intérêts des agriculteurs canadiens.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE CHOIX DES PROGRESSISTES CONSERVATEURS

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, le 21 novembre dernier, les Canadiens et les Canadiennes avaient à choisir le leader et le parti politique le plus apte à gouverner le pays pour les quatre prochaines années.

Eh bien, monsieur le Président, leur réponse a été claire et sans équivoque. Se basant sur la bonne performance du gouvernement progressiste conservateur de 1984 à 1988, ils ont à nouveau opté pour l'équipe la plus habilitée à diriger le pays, soit celle de Brian Mulroney et du parti progressiste conservateur, formant ainsi un second gouvernement majoritaire, événement historique dans la politique canadienne du XXe siècle.

L'environnement, l'application du traité de libre-échange, l'unité nationale, la sécurité pour nos aînés, voilà autant de dossiers qui seront prioritaires pour le gouvernement que je représente en cette Chambre.

En terminant, permettez-moi, monsieur le Président, de remercier mes concitoyens et concitoyennes qui m'ont réitéré leur confiance pour un deuxième mandat. Ils peuvent être assurés que leur député continuera de les représenter dignement et qu'il défendra avec acharnement leurs intérêts.